

Communiqué

Juin 2015



Les collectivités locales du massif de Sénart engagées aux côtés de l'ONF sur le thème de la propreté

L'Office national des forêts, les communautés d'agglomérations du Val d'Yerres, Sénart-Val-de-Seine, Seine-Essonne et le syndicat agglomération nouvelle de Sénart ainsi que le SIREDOM et le SIVOM ont signé au cours du mois de mai 2015 **une convention pluriannuelle de partenariat relative à la gestion des déchets en forêt de Sénart.**

L'importante fréquentation en forêt de Sénart nécessite une qualité d'accueil élevée dont la propreté en est un signe important. Cependant malgré les efforts apportés par l'ONF, ces dernières années furent marquées par une augmentation constante des dépenses de propreté à Sénart, passant de **76 000 euros en 2009 à plus de 100 000 euros en 2013.**

En 2014, avec la perte de subventions et l'augmentation des dépôts sauvages, l'ONF s'est trouvé **en difficulté pour assurer pleinement le service dédié à la gestion des déchets.** Cette dernière a, en effet, atteint un niveau tel qu'il excède les seules capacités financières de l'ONF.

Face à ce constat, **les communautés d'agglomérations sur le territoire de la forêt de Sénart se mobilisent en soutenant l'ONF** pour maintenir une forêt propre et accueillante. C'est pourquoi un partenariat technique et financier vient d'être signé entre ces différents acteurs. Ainsi, l'ONF assurera le ramassage des dépôts sauvages et le piquetage en forêt tandis que le SIREDOM et le SIVOM se chargeront de leur traitement grâce au soutien des collectivités. Les agents de l'ONF ont été formés au tri des déchets en vue de leur recyclage.

Pour sanctionner les pollueurs, l'ONF a par ailleurs mis en place des mesures concrètes. Les dispositifs de surveillance et de répression en forêt ont notamment été renforcés par **l'installation du piégeage photographique** sur les lieux où les dépôts restent fréquents.

De plus, **l'aménagement récent de fossés** le long de la nationale 6 vise à limiter le stationnement et les dépôts sauvages. Enfin, **la fermeture nocturne des accès en forêt** est une action également envisagée pour lutter contre ce fléau. Déjà effective à la Pyramide de Brunoy, celle-ci doit être étendue, cette année, aux autres entrées forestières. **Ces actions sont réalisées en partenariat avec le département de l'Essonne.**

La propreté constitue l'une des principales préoccupations des membres de la Charte forestière de territoire de Sénart. **Cette difficulté étant résolue, les travaux pourront reprendre et se poursuivre plus sereinement.** Une réunion est prévue à la fin du mois de juin.

**Du 1er décembre 2014
au 16 janvier 2015,**

une opération « coup de poing » organisée, en forêt de Sénart, par les communautés d'agglomérations du Val d'Yerres et de Sénart-Val-de-Seine ainsi que le SIREDOM et le SIVOM a permis de collecter 46 tonnes de déchets pour un volume de 144 m³.